




**THERMES
ADOUR**
Thermalistes depuis 1966
Dax et Saint-Paul-Lès-Dax

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Le mot du président

Chers clients, chers amis,

Acteur majeur du thermalisme sur le territoire du Grand Dax, nous croyons en la nécessité d'une médecine naturelle et préventive car nous sommes témoins chaque jour de son efficacité.

Comme vous, nous en sommes convaincus et défendons les valeurs du thermalisme. Vos marques de confiance, d'attachement et d'engagement en témoignent.

Depuis plusieurs années, nous proposons des séjours thermaux de 3 semaines, des mini-cures ainsi que différents ateliers dont les objectifs sont de prolonger les bienfaits des soins sur l'organisme. Soucieux de votre confort, nous nous efforçons constamment d'améliorer la qualité de nos soins, de nos équipements et de nos hébergements.

Cette année nous lançons notre tout nouveau programme de fidélité. Un programme personnalisable, basé sur l'écoute, le partage, la santé, le plaisir et la liberté. Découvrez vite son contenu, et, dès aujourd'hui, laissez-vous « chouchouter » encore et toujours plus.

Mon équipe et moi-même serons heureux de faire découvrir le thermalisme ou les nouveautés qui rendront votre séjour thermal encore plus agréable.

Au plaisir de vous accueillir très prochainement parmi nous.

Amicalement,

Michel Baqué, Président du groupe Thermes Adour

Sommaire

ADHÉSION
page 5

RECONNAISSANCE
page 6

CONDITIONS GÉNÉRALES
page 8

Source SEBASTOPOL





Adhésion

NÉO, HABITUÉ OU AMBASSADEUR ?

NOUS VOUS SOMMES RECONNAISSANTS DE VOS MARQUES DE CONFIANCE, D'ATTACHEMENT ET D'ENGAGEMENT

Vous effectuez votre premier séjour thermal de 3 semaines, en hébergé, dans l'un de nos établissements.

→ **VOUS ÊTES NÉO** : vous nous faites preuve de confiance, nous ferons tout pour être à la hauteur. Vous nous renouvelez votre confiance et effectuez votre second séjour thermal de 3 semaines en hébergé ou votre troisième séjour en externe.

→ **VOUS ÊTES HABITUÉ** : vous faites preuve d'attachement, nous vous en sommes reconnaissants. Vous êtes un Habitué, vous vous engagez à nos côtés pour partager votre expérience et promouvoir les valeurs du thermalisme...

→ **VOUS FAÏTES PARTIE DU CERCLE DES AMBASSADEURS** : vous faites preuve d'engagement.

COMMENT ADHÉRER ET GÉRER VOTRE PROGRAMME

Un programme simple, gracieux, illimité dans le temps et effectif dès le 1^{er} séjour. Simplicité...

Effectuez votre demande d'adhésion au moment de votre prochaine réservation, en ligne sur notre site internet www.thermes-dax.com rubrique « Programme de fidélité » ou sur place auprès de l'équipe d'accueil des Thermes ou de votre hébergement.

À votre arrivée, nous vous remettons votre « Carte de Fidélité » pour profiter pleinement de votre programme dès le premier jour de votre séjour.



Reconnaissance

VOTRE CONFIANCE ET VOTRE FIDÉLITÉ NOUS TOUCHENT

Chaque année, vous êtes nombreux à séjourner dans l'un de nos établissements. Vous nous faites confiance, vous nous êtes fidèles, vous vous engagez à nos côtés... Nous vous en sommes reconnaissants. En adhérant à notre programme vous prenez encore plus soin de votre Santé, vous prenez du Plaisir comme vous le voulez, c'est-à-dire, en toute Liberté et tout de suite.

Néo, Habitué ou Ambassadeur, choisissez parmi nos marques de reconnaissance. Vous êtes plutôt Santé, Plaisir ou Liberté ? Les 3. Qu'à cela ne tienne, composez votre propre programme et laissez-nous vous chouchouter encore plus au fil de vos séjours parmi nous.

MARQUE DE RECONNAISSANCE

VOUS EFFECTUEZ UN SÉJOUR THERMAL DE 3 SEMAINES EN HÉBERGÉ...

Vous êtes Néo...

Vous effectuez votre 1^{er} séjour thermal de 3 semaines

- Nous vous offrons votre sac de cure.

Vous êtes Habitué...

Nous vous offrons votre sac de cure avec au choix :

À compter de votre 2^e séjour

- 1 atelier santé **ou**
- 1 « pochette découverte » de notre gamme de produits thermaux
- 1 apéritif **ou**
- 1 séance de « SourcéoTonic » à Saint-Paul-Lès-Dax **ou** « Therm'Active » à Dax.

Du 4^e au 6^e séjour, le choix s'élargit

- 1 produit de la gamme thermale
- 2 h d'accès à l'espace aquatique **ou**
- 1 plaid.

Du 7^e au 10^e séjour, le choix s'élargit encore

- 1 soin thermal **ou**
- 1 gourde isotherme.

À Partir de votre 10^e séjour

- Nous vous offrons une pochette de nos produits thermaux et vous choisissez une marque de reconnaissance supplémentaire.

Vous êtes Ambassadeur...

Vous partagez votre expérience et les valeurs du thermalisme lors d'interviews et communiquez sur vos réseaux sociaux, ou parrainez un filleul

- Nous vous offrons votre sac de cure
- 1 « apéro Tapas » pour deux personnes et vous choisissez une marque de reconnaissance en fonction de vos années de fidélité.

VOUS ÊTES EXTERNE ET EFFECTUEZ VOTRE 3^e SÉJOUR THERMAL DE 3 SEMAINES...

Vous êtes Habitué et séjournez en externe

À compter du 3^e séjour

- Nous vous offrons votre sac de cure.

Du 4^e au 6^e séjour

- 1 sac de cure **ou**
- 1 séance d'1 h de « Therm'Active » à Dax **ou**
- 1 séance d'1 h de « SourcéoTonic » à Saint-Paul-Lès-Dax **ou**
- 1 h d'accès à Sourcéo.

Du 7^e au 9^e séjour

- 1 sac de cure **ou**
- 1 séance d'1 h de « Therm'Active » à Dax **ou**
- 1 séance d'1 h de « SourcéoTonic » à Saint-Paul-Lès-Dax **ou**
- 2 h d'accès à Sourcéo.

À partir de votre 10^e séjour

- 1 sac de cure **ou**
- 1 séance d'1 h de « Therm'Active » à Dax **ou**
- 1 séance d'1 h de « SourcéoTonic » à Saint-Paul-Lès-Dax **ou**
- 2 h d'accès à Sourcéo **ou**
- 1 pochette de produits thermaux.

Conditions générales

Objectif du programme

Le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » a pour objet de remercier ses membres de la confiance, l'attachement et l'engagement dont ils font preuve envers le Groupe thermal Arenadour. Le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » est proposé et géré par la SAS Arenadour dirigée par son Président Michel Baqué, dont le siège social est domicilié au 5 Boulevard Saint-Pierre à Dax (40100) - Siret 79801431200028. L'ensemble des établissements du Groupe participent au « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes ».

Adhésion/Résiliation

1

CONDITIONS D'ADHÉSION

Le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » est ouvert à toute personne de plus de dix huit ans en capacité de contracter et effectuer un séjour thermal de 3 semaines.

2

MODALITÉS D'ADHÉSION

L'adhésion au « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » est à durée indéterminée, gratuite et effective dès le 1^{er} séjour pour les curistes hébergés, à compter du 3^e séjour pour les curistes externes. Elle peut se faire à tout moment :

- Sur place à la réception de l'un de nos établissements en échange du formulaire d'adhésion complété.
- En complétant le formulaire d'adhésion disponible sur le site internet www.thermes-dax.com, rubrique « Programme de Fidélité ».

3

CARTE DE FIDÉLITÉ

Une carte de fidélité indiquant le numéro de membre est remise lors de l'adhésion. Elle est remise sur place lors de son séjour. Strictement personnelle, la carte de fidélité ne peut être prêtée ou vendue. Une carte d'identité peut être demandée au membre lors de l'utilisation de sa carte. En cas de défectuosité, perte ou vol de la carte, le membre doit en informer au plus tôt la SAS Arenadour. Le membre peut procéder à son remplacement dans l'un des établissements du Groupe. L'obtention d'une nouvelle carte nécessite de renouveler son inscription en complétant le formulaire d'adhésion.

4

PROCÉDURE DE RÉSILIATION

Le membre peut décider de résilier son adhésion au « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » à tout moment en adressant une lettre recommandée à SAS Arenadour 5 Boulevard Saint-Pierre 40100 Dax. Toute résiliation entraîne la suppression complète des données relatives au membre dans un délai de 2 mois. Toute utilisation abusive de la carte de fidélité entraîne la résiliation de l'adhésion par la SAS Arenadour.

Les statuts de membre

Le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » propose trois statuts de membre :

- Statut de membre « Néo » : le « Néo » effectue son 1^{er} séjour thermal de 3 semaines. Il fait preuve de confiance.
- Statut de membre « Habitué » :
 1. L'« Habitué hébergé » effectue son second séjour thermal consécutif de 3 semaines.
 2. L'« Habitué externe » effectue son troisième séjour thermal consécutif de 3 semaines. L'« Habitué » fait preuve d'attachement.
- Statut de membre « Ambassadeur » : l'« Ambassadeur » s'engage auprès de la SAS Arenadour. Il partage son expérience de curiste et les valeurs du Thermalisme. Il fait preuve d'engagement. Chaque marque de confiance, d'attachement ou d'engagement de la part des membres engendre des remerciements de la part de la SAS Arenadour qui fait à son tour preuve de reconnaissance.

Données personnelles

LA SAS ARENADOUR agit en tant que Responsable de traitement des données personnelles traitées dans le cadre du présent programme aux fins de gestion du programme de fidélité, réalisation d'actions de prospection commerciale et de réalisation de statistiques.

Conformément à la réglementation, chaque personne concernée peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement, de retrait du consentement, de portabilité ainsi que du droit de formuler des directives sur la gestion de ses données post-mortem auprès du Délégué à la protection des données désigné par SAS ARENADOUR en lui adressant un email à l'adresse dporgpd@thermesadour.com ou par voie postale à l'adresse : ARENADOUR - DPO - 5 boulevard St Pierre 40100 DAX. Chaque personne concernée peut également formuler une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) <https://www.cnil.fr>.

Nous vous invitons à consulter notre politique de protection des données personnelles qui est accessible sur notre site Internet <https://www.thermes-dax.com/confidentialite/>, qui est affichée dans nos établissements et dont une copie peut être demandée aux personnes de l'accueil.

En cochant la présente case, j'accepte de recevoir par email des offres commerciales de la part de SAS ARENADOUR. Je pourrai retirer mon consentement à tout moment grâce au lien de désinscription insérée en bas de chaque newsletter.

En cochant la présente case, j'accepte de recevoir par email des offres commerciales de la part de ASSURASUD qui est un des partenaires de SAS ARENADOUR. Je pourrai retirer mon consentement à tout moment grâce au lien de désinscription insérée en bas de chaque newsletter.

Pour plus de précisions sur notre politique de protection des données personnelles, nous vous invitons à la consulter sur notre site internet <https://www.thermes-dax.com/confidentialite/>, ou dans nos établissements dans lesquels elle est affichée.

Marques de confiance, d'attachement et d'engagements

Les marques de confiance, d'attachement et d'engagements, détaillés dans le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Marques de reconnaissance

Les marques de reconnaissance, détaillées dans le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » sont associées à des produits, des soins, services de la SAS Arenadour ou de ses partenaires. Les marques de reconnaissance sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

L'accessibilité aux produits ou services faisant l'objet d'une marque de reconnaissance du « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » ne peut être possible qu'à la seule et unique condition que le membre soit inscrit au « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes ».

Les produits ou services faisant l'objet d'une marque de reconnaissance sont susceptibles de faire l'objet de changement sans préavis et à tout moment.

Tout accès à un soin ou atelier dans le cadre du « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » doit faire l'objet d'une réservation préalable et implique la présentation de la carte de Fidélité.

En cas de rupture de stock de produits ou d'impossibilité de fournir un service exclusif, la SAS Arenadour ou son partenaire ne peut être tenue pour responsable et s'engage à proposer une alternative au membre. Le membre ne peut en aucun cas réclamer une indemnité.

Les réductions accordées dans le cadre du « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes » ne sont pas remboursables et ne peuvent en aucun cas être portées au crédit d'un compte bancaire.

Évolution, modification ou suspension des conditions générales/du programme

1

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales sont susceptibles d'évolution et/ou modification à tout moment et sans préavis de la part de la SAS Arenadour. Les éventuels changements sont consultables sur le site www.thermes-dax.com

2

PROGRAMME

La SAS Arenadour s'accorde le droit de modifier, suspendre ou supprimer le « Programme de Fidélité Thermes Adour Thermes des Arènes », en tout ou partie, à tout moment sans préavis sans que cela n'ouvre droit à une indemnité ou compensation.

Litiges

En cas de litige entre un membre et la SAS Arenadour il sera recherché en priorité un règlement à l'amiable. Dans le cas où le litige ne pourrait être réglé à l'amiable il sera soumis au tribunal de Dax.

Acceptation et validité des conditions générales

Le membre reconnaît avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales. La version actuellement applicable des conditions générales est consultable en ligne sur le site www.thermes-dax.com rubrique « Programme de Fidélité » et annule et remplace les versions précédentes. Les présentes conditions sont applicables à compter du 01/03/2020.



VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ ?

- Nos équipes sont à votre disposition sur place
- Appelez-nous sur notre ligne dédiée au programme **05 58 90 60 85**
- Abonnez-vous à notre newsletter mensuelle
- Suivez-nous sur les réseaux sociaux

www.thermes-dax.com

 www.facebook.com/thermesadour

Lors de votre séjour, pensez à découvrir les produits de notre gamme thermale en boutique, vous pourrez les tester dans le cadre de notre programme.

